



« Identifier, Évaluer et Prévenir le risque routier professionnel »

Séminaire international PRAISE
Mercredi 7 mars 2012



Le réseau autoroutier concédé

8 847,4 km

en service d'autoroutes concédées et d'ouvrages à péage



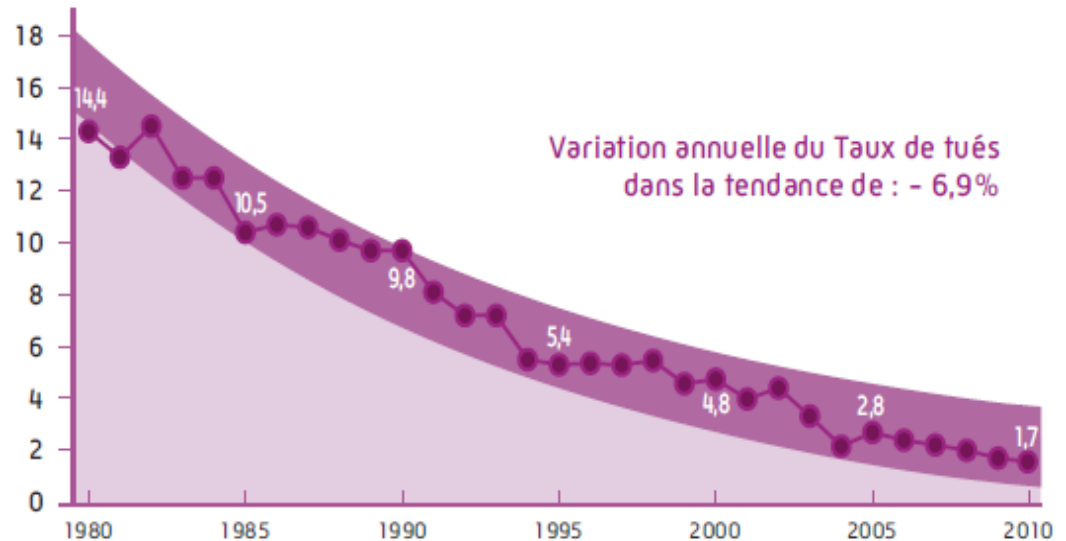
Le réseau autoroutier concédé

Une évolution très favorable des bilans

5 fois plus sûr

-55% de tués depuis 2002

452 155
interventions des équipes/an



Les facteurs d'accidents mortels

L'analyse systématique, par les Sociétés d'autoroutes et l'ASFA, des 133 accidents mortels survenus en 2010 sur autoroutes concédées a permis d'établir le bilan annuel des facteurs d'accidents suivant :

FACTEURS PRINCIPAUX	ANNÉES
	Communication 2010
Somnolence et fatigue	1 accident sur 3
Alcool, drogue, médicaments	1 accident sur 4
Vitesse excessive (<i>dépassement des limites</i>)	1 accident sur 8
Présence de piéton (<i>sortis du véhicules et extérieurs</i>)	1 accident sur 7
Suraccidents	1 accident sur 6
Contresens et recul	1 accident sur 15
Pneumatiques	1 accident sur 20
Non port de la ceinture de sécurité (<i>dans les VL et PL</i>)	1 tué sur 4

L'écart entre le pourcentage de tués non ceinturés (21%) et le pourcentage global de non ceinturés (2%) confirme le surrisque encouru par l'occupant non ceinturé.



La sécurité des équipes d'intervention : au coeur des priorités des SCA

	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents	104	91	83	114	136
Accidents corporels	15	10	15	12	18
Tués	1	1	1	1	1
Hospitalisés	6	2	2	4	5
Non hospitalisés	13	11	13	10	14

Les accidents surviennent le plus fréquemment lors :

- d'opérations de balisage de chantiers (55 % des cas),
- d'interventions d'urgence (22 % des cas).

1 accident du personnel sur 4 est localisé en BAU (133 accidents).





La démarche prévention-sécurité dans les sociétés d'autoroutes

**Les Sociétés d'autoroutes placent la sécurité des équipes
d'intervention au coeur de leurs priorités**

Et affichent l'ambition incontournable du zéro accident

**La connaissance et la qualification du risque encouru par leurs personnels
permet aux sociétés d'autoroutes d'avoir recours à 3 leviers majeurs d'action**





Les leviers d'action pour garantir la sécurité des personnels en intervention

Renforcer les consignes et mettre en place des formations ciblées

Améliorer les équipements et le matériel

Sensibiliser les clients de l'autoroute sur les risques encourus par les équipes intervenant sur le tracé





Renforcer les consignes et mettre en place des formations ciblées

Les SCA mettent en place à différents niveaux de la chaîne opérationnelle des instances « Sécurité » et « Prévention » chargées :

- D'examiner les procédures
- De collecter les retours d'expérience et les bonnes pratiques

Avec pour objectif et résultat de formaliser les documents de sensibilisation (Livrets, fiches sécurité)

30,7 millions d'euros
de dépenses de formation liées
à l'amélioration de la sécurité



Réduire l'exposition au risque des agents

12 réflexes pour votre Sécurité Routière

100% Prévention

1 **Je m'assure de la nécessité de mon déplacement.**
 Avant de me déplacer, je réfléchis pour savoir si mon déplacement est nécessaire. Je privilégie le mode alternatif de transport (vélo, trottinette, etc.) si je dois me déplacer. J'essaie de "coacher" avec les autres participants à ma réunion.

2 **Je prépare mes déplacements.**
 Je m'informe sur l'itinéraire, la durée du trajet, le météo, les conditions de trafic, le choix des moyens de locomotion en fonction des distances, des horaires. Lorsque je suis responsable d'un trajet, je prends en compte fatigue et la destination des passagers.
 Pour éviter d'espérer une déviation à partir de 0, je m'assure que les participants aient prévu un logement et à l'avance.

3 **Je m'abstiens de prendre des médicaments qui pourraient avoir des conséquences sur mon comportement.**
 Contre l'alcool et la fatigue, certains médicaments peuvent avoir des conséquences (surdosage...)

4 **Je maintiens mon véhicule en bon état.**
 Je m'assure de son état de santé (pneus, pression des pneus...) et de préparer l'entretien, les réparations, les interventions, ou tout de l'entretien réalisé par ASE. Je vérifie le véhicule qui m'est confié, en particulier avant la prise en compte, notamment dans les cas des véhicules à conducteurs multiples.

5 **Je vérifie les conditions d'arrimage de mon chargement.**
 Je m'assure qu'il n'y a rien d'instable dans le camion ou le camionnet. Par exemple, un sac de 2 kg peut se faire projeté à une vitesse de 100 km/h.

6 **Je respecte les règles habituelles de temps de travail et d'amplicité.**
 J'adhère à un principe simple : le temps de conduite ne peut être supérieur à la durée de travail.

7 **J'adopte une conduite apaisée et j'anticipe les actions des autres conducteurs.**
 Je ralentis quand j'en ai besoin. Je laisse et à minima je fais une pause de 10 minutes toutes les 2 heures.

8 **J'utilise le limiteur pour m'aider à respecter les limitations de vitesses.**
 Le régulateur peut gêner l'écoulement du trafic. Je ne l'utilise que si nécessaire, à une vitesse adaptée aux conditions de trafic, et ne le quitte pas dès qu'il est activé.

9 **J'évite de téléphoner même avec le kit main libre, et en cas de nécessité je limite le temps de ma conversation.**
 Lorsque j'appelle une personne, je m'assure qu'elle ne soit pas en situation de conduite. Si elle l'est, je rappelle plus tard.

10 **Je conduis dans le respect de mes certifications ou de mes habilitations internes.**
 Dans le cadre des véhicules utilisés par les agents d'une société ASE, des véhicules d'habilités Sécurité Trafic sont prévus. Les véhicules autorisés ont les particuliers approuvés à l'INTERCOMMERCE MOBILE TRUCK.

11 **Je me gare toujours en marche arrière, sauf si la situation me s'y autorise pas.**
 Le stationnement en marche arrière est le plus sûr. Je m'assure que le véhicule est correctement garé sur le parking.

12 **J'informe sans délai mon responsable hiérarchique si mon permis n'est plus valide.**
 Une autorisation de permis est délivrée en fonction de la réglementation de l'assurance.

13 **Prévenir le risque routier dans le cadre des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail est un des engagements de la Politique Prévention Sécurité VINCI Automobiles.**

100% Prévention



Poursuivre les investissements matériels et les expérimentations innovantes



164,1 millions d'euros
consacrés à l'entretien des infrastructures
et à la sécurité



Objectif :

Créer un état d'esprit sécurité et développer une prise de conscience collective pour atteindre le zéro accident

Créer un état d'esprit sécurité et développer une prise de conscience collective pour atteindre le zéro accident



Sensibiliser et éduquer les clients de l'autoroute



//////////////// 24-25 juin 2011 //////////////////

Les Journées de l'Autoroute

DÉCOUVREZ NOS MÉTIERS
SÉCURITÉ // ACCUEIL // ENTRETIEN // PÉAGE // PC AUTOROUTIER



FAUT-IL EN ARRIVER LÀ
POUR QUE VOUS FASSIEZ
ATTENTION À NOUS?



SOMNOLENCE AU VOLANT OUVRONS LES YEUX !



LA ROUTE **Zéro** TRACES.COM

On n'a jamais fini de vous rendre service





Merci de votre attention

